La Nouvelle-France et l'Amérique du Nord britannique jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle

Trimestre : Hiver 2022
Horaire : jeudi 14h-17h
Local: à venir

Professeur : Jean-Philippe Garneau
Bureau : A-6145,
garneau.jean-philippe@uqam.ca

1. Nature et objectifs du cours

Ce séminaire porte tant sur la Nouvelle-France que sur l'émergence de l'Amérique du Nord britannique. Cette période pluriséculaire correspond en gros à l'Époque moderne, des Découvertes aux Révolutions libérales. Ciblant l'espace nord-américain, mais plus particulièrement « canadien », le séminaire est l'occasion de s'interroger sur l'expansion européenne dans cette partie du monde, sur des phénomènes centraux comme la colonisation et une première mondialisation des échanges. Notre réflexion sera alimentée par des problèmes qui préoccupent l'historiographie récente : les mondes autochtones face au colonialisme européen, les sociétés coloniales et leurs transformations, les dynamiques culturelles qui marquent cette partie du monde; le rôle des élites et leurs représentations, le rapport au territoire et à l'environnement, etc. En dernière analyse, nous interrogerons la dimension spatiale de cette histoire que d'aucuns inscrivent dans des perspectives plus larges encore (atlantique, impériale, transnationale, etc.).

Puisque ce séminaire repose essentiellement sur la lecture d'ouvrages assez récents, nous serons également attentifs aux manières actuelles de construire le savoir historien. Nous chercherons plus particulièrement à situer cette historiographie dans les pratiques et les courants propres à la discipline historique.

Ce cours vise plusieurs objectifs :

- prendre connaissance de quelques-unes des grandes interprétations de ce passé colonial;
- comprendre certains enjeux importants de l'historiographie récente;
- développer une capacité d'analyse, particulièrement quant à la construction du savoir historien;
- développer une capacité de synthèse, à l'écrit comme à l'oral.

2. Formule pédagogique

Le séminaire est axé sur la discussion en classe et s'appuie sur les lectures au programme. À cet égard, la seconde séance (20 janvier) permettra de finaliser le choix d'une partie de ce programme. Pour y parvenir, chaque étudiante et étudiant aura eu soin au préalable de consulter au moins un compte rendu de chacun des livres suggérés pour les séances du 24 février, 10 et 24 mars prochains. Certains livres sont disponibles en ligne, via les ressources numériques de l'UQAM. Des documents relatifs au déroulement du séminaire se trouvent sur le site Moodle.

Les séances comporteront de brèves présentations et conclusions de la part du professeur. Mais le séminaire repose surtout sur les échanges et la participation de tout un chacun lors de nos rencontres. Chacun est appelé à présenter son point de vue sur les textes à lire, à débattre de questions soulevées par le professeur ou par ses pairs. Le séminaire se terminera par un bilan collectif au cours duquel chacun sera invité à intervenir (table ronde).

N. B. La présence au cours et les délais pour la remise des travaux sont de rigueur. **Aucun travail écrit ne sera accepté sous forme électronique**, sauf avis contraire. La politique départementale en matière de français s'applique.

3. Activités pédagogiques et évaluation

• **Quatre analyses de texte** (4-5 pages chacune; 4x15= 60%).

L'analyse de texte est un court document de travail favorisant la discussion en classe. Vous pouvez faire plus de quatre analyses (jusqu'à six), auquel cas les 4 meilleures notes seront retenues. Ne dépassant pas cinq pages à double interligne (1 250 mots), votre travail respecte les normes usuelles du Guide.

Consigne : Au fil de votre lecture, vous cernez succinctement :

- la problématique et les objectifs du livre;
- la méthodologie adoptée par l'auteur ou l'autrice (démarche et sources);
- De deux à trois points forts de la démonstration de l'auteur ou de l'autrice;
- Un ou deux points faibles brièvement justifiés (ou, à défaut, des questions soulevées par le livre, également justifiées).

À noter que votre analyse doit être remise lors de la rencontre concernée en format papier. **Aucun travail remis après la séance concernée ne sera évalué**.

Critères : Justesse et pertinence de l'analyse.

• Une **synthèse finale, à remettre le 21 avril** (9-10 pages, 25 %)

Basé sur les lectures communes et les discussions tout au long du trimestre, ce travail permet de dresser un portrait d'ensemble des acquis. Plus particulièrement, l'exercice vise :

- d'une part, à établir des constats sur la construction du savoir historien (approches, concepts, documentation privilégiée, spatialisation et périodisation des objets étudiés, caractéristiques du récit historien, etc.), et

- d'autre part, à esquisser une réflexion critique d'ensemble sur la nature impériale et transnationale de l'histoire coloniale canadienne des XVIe-XVIIIe siècles.

La synthèse, rédigée à double interligne, fait 9 à 10 pages (2 500 mots) et respecte les exigences du Guide.

Critères : Clarté et cohérence de la présentation; justesse et pertinence de la réflexion.

• **Participation** (15%)

L'évaluation de cette composante repose sur les activités suivantes :

- Préparation aux six rencontres thématiques (même en l'absence d'analyse de texte)

- Présences et interventions en classe, tout au long du trimestre

- Qualité de la présentation orale lors de la table ronde finale

Un formulaire d'autoévaluation, disponible sur le site Moodle, est à remettre le 21 ou le 22 avril 2022 au plus tard. L'autoévaluation, de type indicatif, facilite l'attribution de la note.

4. Calendrier des activités

Date (2022)	**Activité**
13 janvier	Introduction. Présentation du plan de cours
20 janvier	Choix des monographies pour les rencontres du 24 février et des 10 et 24 mars
27 janvier	TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France : Français et Amérindiens au XVIe siècle*, Paris, Belin, 2019, 285 p.
03 février	
10 février	LOFFREDA, Raphaël, *L'Empire face aux Renards. La conduite politique d'un conflit franco-amérindien (1712-1738)*, Québec, Septentrion, 2021, 342 p. (en ligne)
17 février	
24 février	OUELLET, Marie-Ève, *Le métier d'intendant en France et en Nouvelle-France au XVIIIe siècle*, Québec, Septentrion, 2018, 392 p. ou FERLAND, Catherine, *Bacchus en Canada : boisson, buveurs et ivresses en Nouvelle-France*, Sillery, Septentrion, 2010, 413 p.
03 mars	*Semaine de lecture*
10 mars	PARENT, Alain, *Entre Empire et nation. Les représentations de la ville de Québec et de ses environs, 1760-1833*, Québec, Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC, 2005, 272 p. ou IMBEAULT, Sophie, *Les Tarieu de Lanaudière. Une famille noble après la Conquête, 1760-1791*, Québec, Septentrion, 2004, 268 p.
17 mars	
24 mars	HUBERT, Ollivier et François FURSTENBERG, dir., *Entangling the Quebec Act. Transnational Contexts, Meanings, and Legacies in North America and the British Empire*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2020, 401 p. (en ligne) ou MOUHOT, Jean-François, *Les réfugiés acadiens en France, 1758-1785, L'impossible réintégration?*, Québec, Septentrion, 2009, 448 p. (https://books.openedition.org/pur/130809)
31 mars	
07 avril	CHRISTIE, Nancy, *The Formal and Informal Politics of British Rule in Post-Conquest Quebec, 1760-1837. A Northern Bastille*, Oxford, Oxford University Press, 2020, 432 p. (en ligne) * *Évaluation des enseignements*
14 avril	
21 avril	Table ronde : remise de votre synthèse finale et brève présentation de votre réflexion

QUALITÉ DU FRANÇAIS : la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque exercice écrit.

MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS : Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS : Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique no 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

Orientations bibliographiques (monographies récentes)

CHRISTIE, Nancy, *The Formal and Informal Politics of British Rule in Post-Conquest Quebec, 1760-1837. A Northern Bastille*, Oxford, Oxford University Press, 2020, 432 p.

CODIGNOLA, Luca, *Blurred Nationalities across the North Atlantic: Traders, Priests, and Their Kin Travelling between North America and the Italian Peninsula, 1763–1846*, Toronto, University of Toronto Press, 2019, 552 p.

DECHÊNE, Louise, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, (Édition préparée par Hélène Paré, Sylvie Dépatie, Catherine Desbarats et Thomas Wien), Montréal, Boréal, 2008, 664 p.

FERLAND, Catherine, *Bacchus en Canada : boisson, buveurs et ivresses en Nouvelle-France*, Sillery, Septentrion, 2010, 413 p.

GRENIER, Benoît, *Seigneurs campagnards de la Nouvelle France. Présence seigneuriale et sociabilité rurale dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque préindustrielle,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 409 p.

GITLIN, Jay, *Bourgeois Frontier: French Towns, French Traders and American Expansion*, New Haven, Yale University Press, 2009, 269 p.

GOUSSE, Suzanne, *Les couturières de Montréal au XVIIIe siècle*, Québec, Septentrion, 2013, 272 p.

GREER, Allan, *La Nouvelle-France et le Monde*, traduit de l'anglais par Hélène Paré, Montréal, Éditions du Boréal, 2009, 310 p.

GREER, Allan, *Property and Dispossession. Natives, Empires and Land in Early Modern North America*, New York, Cambridge University Press, 2018, 450 p.

HARDY, Jean-Pierre, *Jardins et jardiniers laurentiens, 1660-1800. Creuse la terre, creuse le temps*, Québec, Septentrion, 2016, 298 p.

HAVARD, Gilles, *L'Amérique fantôme : les aventuriers francophones du Nouveau Monde*, Montréal, Flammarion, 2019, 653 p.

HAVARD, Gilles, *Histoire des coureurs de bois. Amérique du Nord, 1600-1840*, Paris, Les Indes Savantes, 2016, 870 p.

HUBERT, Ollivier et François FURSTENBERG, dir., *Entangling the Quebec Act. Transnational Contexts, Meanings, and Legacies in North America and the British Empire*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2020, 401 p.

IMBEAULT, Sophie, *Les Tarieu de Lanaudière. Une famille noble après la Conquête, 1760-1791*, Québec, Septentrion, 2004, 268 p.

KENNEDY, Gregory M. W., *Something of a Peasant Paradise ? Comparing Rural Societies in Acadie and the Loudunais, 1604-1755*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014, 288 p.

LABERGE, Alain, avec la collaboration de Jacques MATHIEU et Lina GOUGER, *Portraits de campagnes : la formation du monde rural laurentien au XVIIIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 156 p.

LEAVELLE, Tracy Neal, *The Catholic Calumet: Colonial Conversions in French and Indian North America*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2012, 255 p.

LENNOX, Jeffers, *Homelands and Empire: Indigenous Spaces, Imperial Fictions and Competition for Territory in Northeastern North America, 1690-1763*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.

LOEWEN, Brad et Claude CHAPDELAINE, dir., *Contact in the 16th Century. Networks among Fishers, Foragers, and Farmers*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2016, 296 p.

LOFFREDA, Raphaël, *L'Empire face aux Renards.La conduite politique d'un conflit franco-amérindien (1712-1738)*, Québec, Septentrion, 2021, 342 p.

LOZIER, Jean-François, *Flesh Reborn. The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2018, 448 p. en ligne:

LITTLE, Ann M., *The Many Captivities of Esther Wheelwright*, New Haven, Yale University Press, 2016, 286 p.

MACKEY, Frank, *L'esclavage et les Noirs à Montréal, 1760-1840*, Montréal, Hurtubise, 2013, 662 p.

MIMEAULT, Mario, *La pêche à la morue en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2017, 441 p.

MOUHOT, Jean-François, *Les réfugiés acadiens en France, 1758-1785, L'impossible réintégration?*, Québec, Septentrion, 2009, 448 p.

MULLER, Hannah Weiss, *Subjects and Sovereign: Bonds of Belonging in the Eighteenth-Century British Empire*, New York, Oxford University Press, 2017, 344 p.

NOEL, Jan, *Along a River: The First French-Canadian Women*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, 356 p.

OUELLET, Marie-Ève, *Le métier d'intendant en France et en Nouvelle-France au XVIIIe siècle*, Québec, Septentrion, 2018, 392 p.

PARENT, Alain, *Entre Empire et nation. Les représentations de la ville de Québec et de ses environs, 1760-1833*, Québec, Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC, 2005, 272 p.

PARSONS, Christopher, *A Not-So-New World. Empire and Environment in French Colonial North America*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2018, 264 p.

PEARSON, Timothy G., *Becoming Holy in Early Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014, 295 p.

POIRIER, Nathalie, *L'Enjeu spirituel des enfants non baptisés. La protection des enfants à naître et des nouveau-nés dans le gouvernement de Montréal, 1693-1760*, Québec, Septentrion, 2010, 296 p.

PODRUCHNY, Carolyn, *Les voyageurs et leur monde. Voyageurs et traiteurs de fourrures en Amérique du Nord*, traduit de l'anglais par Anne-Hélène Kerbiriou, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 405 p.

RUSHFORTH, Brett, *Bonds of Alliance: Indigenous and Atlantic Slaveries in New France*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2012, 406 p.

SAINT-PIERRE, Marjolaine, *Lacorne Saint-Luc. L'Odyssée d'un noble 1711-1784*, Québec, Septentrion, 2013, 258 p.

TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France : Français et Amérindiens au XVIe siècle*, Paris, Belin, 2019, 285 p.

VIAU, Roland, *Gens du fleuve, gens de l'île. Hochelaga en Laurentie iroquoienne au XVIe siècle.*, Montréal, Boréal, 2021, 346 p. (sur BdA)

VIAU, Roland, *Amerindia : essais d'ethnohistoire autochtone*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2015, 247 p.

VIDAL, Cécile, *Caribbean New Orleans : Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, Williamsburg, Omohundro Institute of Early American History and Culture, 2019, 514 p.

WHITE, Richard, *Le Middle Ground. Indiens, empires et républiques dans la région des Grands Lacs, 1650-1815*, traduit de l'anglais par F. Cotton, Toulouse, Anacharsis, 2009 (éd. angl.: 1991), 731 p.

RÈGLEMENT Nº 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFOSPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca

- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026) :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	

68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

POLITIQUE Nº 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE Nº 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. Cyber harcèlement (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.**
- **Sexisme : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc**
- **Hétérosexisme : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.**

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de

harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique :** Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.

Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.